

UNIVERSITE DE NANTES

ANNEE : 2012/2013

FACULTE DE LANGUES ET CULTURES ETRANGERES
FILIERE LEA

SESSION : 1 - semestre : 2

DIPLOME : CYCLE : LICENCE..... NIVEAU : LICENCE 2

DATE : 15 MAI 2013

UNITE D'ENSEIGNEMENT CONCERNEE :

HEURE : 13h30

INTITULE DE L'EPREUVE : DROIT DU TRAVAIL

SALLE : BEAUJ HALL 4

EPREUVE POUR : DA& ASSIDUS (*raier la mention inutile*)

DUREE : 2 heures

DOCUMENTS AUTORISES : OUI (tous documents papiers).....

NOM DU PROFESSEUR RESPONSABLE : DESGRE STEVE.....

OBSERVATION DU PROFESSEUR :

Répondre à l'ensemble des questions !

Prise en compte de la méthodologie (réponse structurée) et de l'expression écrite dans la notation

I – Répondre aux questions suivantes en 15 à 20 lignes maximum de manière structurée et argumentée :
(10 pts)

A – Le droit du travail face à la crise économique

B – L'inégalité est-elle au cœur du droit du travail ?

II – Que conseillez vous à ces salariés qui sollicitent votre parfaite connaissance du droit du travail ?
(10 pts)

Développez et argumentez vos réponses (traitement séparé des questions soulevées, résumé des faits, règles en vigueur, solutions)

A – Alex Exploited souhaite participer au recrutement organisé par une célèbre entreprise d'import-export. Il s'inquiète et s'interroge et vous demande conseil avant l'entretien. D'une part, titulaire d'une licence LEA, il mentionne dans son curriculum qu'il est titulaire d'un Master 2. D'autre part, il sait de source sûre que l'employeur questionne les candidats sur leurs convictions religieuses avant de faire son choix. De plus, l'adhésion préalable au syndicat majoritaire de l'entreprise semble être un gage de recrutement.

Vous avez déjà un emploi alimentaire et vous aimeriez aussi savoir si devez en parler et si vous pouvez le conserver.

B – Vous êtes délégué du personnel dans l'entreprise dirigée par Ernest Tyran. Le règlement intérieur est particulièrement strict et prévoit des retenues sur les salaires pour sanctionner les retards. Des fouilles au corps sont organisées, par les agents de sécurité chargés de surveiller les bâtiments, lors de la débauche. La pression morale est constante. Des écoutes téléphoniques sont mises en place et il semble que des caméras soient dissimulées dans les locaux. Il y a quelques jours, durant la visite de l'inspection du travail, vous avez été retenu enfermé dans un bureau. Suite à vos protestations et à une altercation avec M. Tyran, vous avez reçu une lettre de licenciement pour faute lourde. Vous vous interrogez sur vos droits.

L'un de vos proches, agent contractuel dans une collectivité publique, connaît une situation similaire. Pouvez-vous lui donner les mêmes conseils ?